

/ RÉAJUSTEMENT DES ORIENTATIONS 2014

juillet 2013

POUR FO ÉNERGIE ET MINES, LA PRÉSENTATION DU RÉAJUSTEMENT DES ORIENTATIONS 2014 DE LA CCAS REPREND DANS SON ENSEMBLE NOTRE CONTESTATION FACE À LA VOLONTÉ DES EMPLOYEURS DE REMETTRE EN CAUSE LES ACTIVITÉS SOCIALES DE LA BRANCHE DES IEG.

FO ÉNERGIE ET MINES RÉAFFIRME À CETTE OCCASION SON ATTACHEMENT À L'ARTICLE 25 DU STATUT ET À L'ARTICLE 47 DE LA LOI DE NATIONALISATION.

L'AMBITION DU CA DE LA CCAS EST D'APPORTER PAR SES ORIENTATIONS, LE DÉVELOPPEMENT ET LA PÉRENNITÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES, CE QUI REJOINT NOS TEXTES DE RÉFÉRENCE.

Pour notre part, nous notons l'inscription des points que nous demandons depuis de nombreuses années. Ceux-ci trouvent un écho au titre des propositions qui seront mises en place, à savoir :

- L'organisme d'une manière générale s'engage comme nous le demandons à concevoir des **activités sociales profondément novatrices**. Au-delà, la création d'un groupe de travail sur les vacances adultes reprenant en compte la tarification sociale, le contenu, les destinations, le confort, pour imaginer les vacances d'aujourd'hui et celles de la décennie à venir.
- Au niveau de la **Commission Vacances Adultes et Familles : Retenu.**
- **Proposition de FO Énergie et Mines pour la création d'une bourse d'échanges de logements entre les énergéticiens**, tant au niveau du territoire national, des POM (Pays d'Outres Mers) qu'à l'international.
- Dorénavant, possibilité d'emmener son animal domestique sur les structures de vacances CCAS.
- Au niveau de la **Commission Jeunes** : Création d'un groupe de travail sur les vacances jeunes comprenant les destinations, les tarifications, les partenariats et le projet éducatif : **Retenu.**
- **Proposition de FO Énergie et Mines retenue d'organiser un séjour à l'étranger en direction des 17 ans.** (Pour leur dernier séjour, une possibilité d'être affectés sur un séjour à l'étranger) sur 3 ou 4 destinations internationales.
- Au niveau de la **Commission Restauration : Retenu.**
La réflexion engagée sur la restauration méridienne devrait permettre, aux agents qui n'ont pas accès à un type de restauration sur leur lieu de travail, de pouvoir se restaurer par des moyens alliant la qualité et le prix.
- La réflexion engagée sur le patrimoine reflète la prise en compte d'une recherche optimale permettant de maîtriser et de développer les activités sociales.
Conserver en priorité nos équipements qui ont un intérêt social et économique et vendre ce qui n'en revêt aucun.



S'interroger sur le mode d'exploitation des structures conservées en propriété.
Investissement prévu de **20 millions d'euros en 2014** consacrés à la **rénovation des centres de la CCAS** avec ses partenaires.

Acquérir de nouveaux équipements pour répondre aux besoins actuels, dans le cadre d'un aménagement équilibré du territoire.

Maîtriser l'ensemble de nos partenariats.

Recentrer la CIAT vers son objet initial à savoir l'hôtellerie de plein air dans le cadre du tourisme social.



- **Le déploiement de l'Action Sanitaire et Sociale reste un enjeu de solidarité pour FO Énergie et Mines** et doit permettre à ceux qui sont confrontés aux aléas de la vie de trouver des solutions.
- Sous l'égide de la Session du Comité de Coordination mise en œuvre pour le compte des CMCAS **des actions permettant de favoriser et de développer l'égalité et l'unicité de traitement** pour apporter des réponses de société liant le sanitaire au social.
- Au niveau culturel **mise en place du portail Culture Loisirs Vacances** que nous demandions depuis de nombreuses années. **Des ébauches proposées par FO Énergie et Mines** avaient déjà été tentées **avec « Sortir on Line »**.
- L'ambition du CA de la CCAS est d'**apporter par ses orientations, le développement et la pérennité des activités sociales**, ce qui rejoint nos textes de référence.



Cependant, comme tout n'est pas un long fleuve tranquille au sein des activités sociales, **nous réfutons la fiabilité de la réforme ACTI en Mouvement et nous nous opposons au poids très important des charges de fonctionnement** qui mettent d'une façon structurelle les organismes sociaux en situation de déséquilibre financier.